

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Décision du 3 juillet 2014 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement**

NOR : DEVK1415007S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du logement et de l'égalité des territoires,

Vu l'arrêté du 10 novembre 2011 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein du comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 2 juillet 2012 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 14 août 2012 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 22 février 2013 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 25 septembre 2013 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 30 janvier 2014 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 24 mars 2014 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la liste des candidatures de la CFDT au scrutin du CTM du 20 octobre 2011 ;

Vu la proposition de nomination du 11 juin 2014 de la CFDT,

Décident :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Anne BOISROUX-JAY est nommée au comité technique ministériel en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de Mme Isabelle GILLET.

## Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 10 novembre 2011 susvisée est modifié comme suit :

2. Membres suppléants :

Au titre de l'organisation CFDT :

Mme Anne BOISROUX-JAY.

Mme Sophie DESMARIEUX.

M. Jean-Christophe SALUSTE.

## Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 3 juillet 2014.

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable  
et de l'énergie et par délégation :

*Le secrétaire général,*

V. MAZAURIC

Pour la ministre du logement  
et de l'égalité des territoires et par délégation :

*Le secrétaire général,*

V. MAZAURIC